ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 40373

Texte de la question

M. Dino Cinieri interroge Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Ce dispositif visant à sécuriser les parcours professionnels, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les conséquences que celui-ci aura sur les salariés, notamment en cas de licenciement économique.

Données clés

Auteur : M. Dino Cinieri
Circonscription : Loire (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 40373
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 janvier 2009, page 644
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)